

# Recours contre la Marina !

La tension est palpable et les menaces de rétorsion dégoupillées.  
Mais au **Bouveret** on veut encore croire au dialogue.

Un recours a été déposé le 21 juin auprès du Conseil d'Etat valaisan contre l'autorisation de construire accordée par la commune de Port-Valais pour la Marina du Bouveret. Ce recours émane des deux mêmes personnes qui s'étaient déjà vainement opposées à ce projet par le passé. Visiblement excédé par ce nouveau contre-temps, Blaise Carroz, promoteur du projet, a décidé de réagir. Comme l'un des recourants est aussi membre de la fondation AMJ qui gère la barge d'Expo 02, Blaise Carroz menace de faire opposition à l'amarrage des 240 tonnes de cet ancien arpeplage mobile du Jura (AMJ), racheté par le Festival de Jazz de Montreux, à l'entrée du canal de Stockalper.

C'est un peu plus loin, le long de ce même canal, que doit se construire la Marina. «Avec ce recours, nous risquons de perdre des mois. Nous devons démarrer la vente des



L'arpeplage mobile du Jura est amarré à l'entrée du canal Stockalper, canal qui servira aussi à la Marina.

appartements ce mardi. 300 personnes sont sur une liste pour 140 lots!», lâchait vendredi Blaise Carroz, promoteur

de ce projet dont le chantier devrait démarrer cet automne. Rappelons qu'avant l'octroi du permis de construire, il avait

fallu lever trois oppositions, dont celle du WWF avec qui une convention a été signée pour des mesures compensa-

toires (revitalisation du canal Stockalper, qui servira d'accès au port privé).

## Atmosphère constructive

*«Je suis prêt, comme toujours, au dialogue. Mais cette fois, face à ce nouveau retard, nous allons devoir utiliser les mêmes armes que les opposants en remettant en cause l'amarrage de cette barge. C'est clochemerlesque et regrettable, mais nous n'avons pas d'autre solution»*, expliquait en fin de semaine passée Blaise Carroz. Depuis, une réunion a fort heureusement pu être organisée. *«Dimanche soir, nous avons rencontré les opposants pendant deux heures, dans une atmosphère constructive»*, note Blaise Carroz. Une rencontre qui aurait été mise sur pied par Hervé Fournier, président de l'AMJ.

Quant aux recourants, l'architecte Michel Cachat et Robert Chanton, administrateur d'une société de caravaning au Bouveret, ils agissent

avec le même avocat. Tous deux ne veulent pas s'exprimer pour l'instant. La tension est palpable. En fait, tout le monde attend beaucoup de futures discussions et personne ne veut plus jeter de l'huile sur le feu. L'heure est enfin à la concertation, commune en tête. Face à ce jeu de pressions simultanées, la Municipalité locale joue la carte de la conciliation pour tenter d'aplanir les différends. Le président de la commune Paul Baruchet confirme: *«Un nouveau rendez-vous est prévu cette semaine encore pour tâcher de trouver un arrangement, afin que tout le monde soit satisfait.»* Les travaux de la Marina devraient durer deux ans. Le projet est prévu non pas au bord du lac, mais à l'intérieur des terres, permettant ainsi aux bateaux d'être en sécurité en cas de mauvais temps. Ce complexe offrira septante logements et 130 places d'amarrage.

Gilles Berreau